



BOURSES DE SEJOUR AUX TRADUCTEURS ETRANGERS

Clôture des candidatures :
30 octobre pour la session de janvier
30 mars pour la session de juin

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Une lettre faisant apparaître les motivations de la demande.
- Un **seul** exemplaire d'une traduction publiée d'ouvrage français
dont le titre est :
- Une note détaillée sur l'ouvrage concerné.
- Une présentation de l'éditeur qui souhaite publier la traduction de l'ouvrage, ainsi que son catalogue de publication.
- Une copie du contrat passé entre le traducteur et l'éditeur concerné.
- Une copie du contrat de cession de droits conclu entre l'éditeur français et l'éditeur concerné.
- Une note détaillée des revenus du candidat pour l'année en cours, en euro.

CANDIDAT :

PAYS DE RESIDENCE :

Le dossier doit être rédigé en français. Tout bénéficiaire d'une bourse de séjour de traducteur doit respecter un délai de trois ans avant de renouveler sa candidature.

NOM (en capitales d'imprimerie) :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse complète :

.....

.....

Téléphone Fax :

Mél :

Activité(s) professionnelle(s) :

.....

.....

Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Situation de famille :

Nombre d'enfants (date de naissance) :

.....

Personne(s) à charge :

.....

Diplôme(s) dates et lieux :

.....

.....

Si Doctorat, titre de la thèse :

Précédents séjours en France / Lieux / Date et durée des séjours :

.....

.....

.....

.....

Bourses de séjour en France déjà obtenues (organisme, date, montant)

.....

.....

.....

.....

Bourse de séjour en France demandée ou reçue d'un autre organisme pour le même projet (organisme, date, montant) :

.....

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Autres publications (titres, dates, éditeurs, revues)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

AVIS DU CONSEILLER CULTUREL CHARGE DE TRANSMETTRE LA DEMANDE
(avec ordre de priorité, si plusieurs demandes issues du même pays)

.....

Le projet de traduction s'inscrit-il dans un programme d'aide à la publication du ministère des affaires étrangères? Si oui, précisez.

Dossier à retourner avant le 30 octobre ou le 30 mars :

Bureau des échanges internationaux
Natacha Kubiak
Centre national du livre
53, rue de Verneuil
75007 PARIS, France
tél : 33 1 49 54 68 43 fax : 33 1 45 49 10 21
mél : natacha.kubiak@culture.gouv.fr